



CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

Bureau du 18 mai 2026

DÉLIBÉRATION DU BUREAU

DE LA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

OBJET : Plan de financement – Projet d'acquisition de deux bus urbains desservant les quartiers prioritaires de la ville).

L'an deux mille vingt-six, le 18 mai à 8h30, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO.

Présents :

Louis POZZO DI BORGO, Marie-Hélène PADOVANI, Emmanuelle de GENTILI, Marie-Dominique GIAMARCHI, Marie-Hélène PADOVANI, Nathalie VALERY- GRAZIANI, Gilles SIMEONI, Guy ARMANET, Jean-Charles LEONARDI, Jean-Michel SAVELLI, Pierre ORSINI

Absents :

Michel SIMONPIETRI ; Laurent PAPAZIAN, Philippe CIMINO, Michel ROSSI

Nombre de membres composant le Bureau : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Quorum : 8

Votants : 11

Pour : 11

Contre : -

Abstention : -

Monsieur Louis POZZO DI BORGO, Président, ouvre la séance.

Objet : Plan de financement – Projet d'acquisition de deux bus urbains desservant les quartiers prioritaires de la ville.

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-0002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 30 mars 2026 qui délègue compétence au Bureau pour l'approbation des demandes de financements ;

Considérant que la Communauté d'Agglomération de Bastia mène une politique de mobilité visant à renforcer l'accès aux services et à réduire les inégalités territoriales, notamment pour les habitants des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) ;

Considérant que les lignes B et 2 du réseau ViaBastia assurent la desserte principale des quartiers sud et concentrent à elles seules 70 % de la fréquentation du réseau, constituant un service essentiel pour l'accès à l'emploi, aux soins, à l'éducation et aux services publics ;

Considérant que l'acquisition de deux bus urbains accessibles et conformes aux normes environnementales permettra d'améliorer la capacité, la régularité, le confort et l'accessibilité du réseau de transport collectif au bénéfice des habitants des QPV ;

Considérant l'appel à projet 2026 de la Préfecture de Haute-Corse, au titre de la Dotation Politique de la Ville 2026 ;

Vu le rapport présenté ce jour au Bureau ;

Ouï l'exposé de la Vice-présidente déléguée et après en avoir délibéré ;

APPROUVE (À l'unanimité)

- Le projet d'acquisition de deux bus urbains desservant les quartiers prioritaires de la ville.
- Le plan de financement prévisionnel du projet comme suit :

Dépenses en € HT			558 000,00 €
Recettes	État – Dotation Politique de la Ville (DPV) 2026	50,00 %	279 000,00 €
	Autofinancement CAB	50,00 %	279 000,00 €

Objet : Plan de financement – Projet d'acquisition de deux bus urbains desservant les quartiers prioritaires de la ville.

AUTORISE

Le Président à accomplir toutes formalités et à signer tous les documents nécessaires à ce dossier de demande de financement ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRÉSIDENT

Luigi Pozzo di Borgo
Luigi POZZO DI BORGO